

# **La Cour constitutionnelle prend part à la Conférence « Fin de mandat des juges du Zimbabwe pour l'année 2025 »**

Une délégation de la Cour constitutionnelle a pris part, à Zimbabwe, aux travaux de la Conférence sur « la fin de mandat des juges du Zimbabwe pour l'année 2025 ».

Sur invitation du président de la Cour constitutionnelle et suprême de la République du Zimbabwe, et chargée par Mme Leila Aslaoui, Présidente de la Cour constitutionnelle, une délégation conduite par M. Naceurdine Saber, accompagné de deux membres de la Cour constitutionnelle, a pris part à la Conférence sur la fin de mandat des juges du Zimbabwe pour l'année 2025, prévue du 31 juillet au 3 août 2025 aux chutes Victoria, au Zimbabwe.

Cette Conférence constitue une étape clé dans le cadre du programme annuel de formation et de perfectionnement judiciaire, offrant une plateforme d'échange d'expériences, de vues et de meilleures pratiques.

Lors de cette Conférence, qui se tient cette année sous le thème « Stratégies de mise en œuvre de la médiation judiciaire et du leadership judiciaire », M. Naceurdine Saber, membre de la Cour constitutionnelle, présentera « l'expérience algérienne en matière de mécanismes alternatifs de règlement des litiges et le processus de leur mise en œuvre au sein de la justice ».